

**FORMATION D'ÉVALUATEUR EXTERNE
EN ÉTABLISSEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL**

L'article 312-8 du Code de l'action sociale et des familles pose l'obligation, pour les établissements et services, de faire « *procéder à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent par un organisme extérieur* ». *Les organismes habilités à y procéder doivent respecter un cahier des charges fixé par décret* ».

Le décret n° 2007-975 du 15 mai 2007, relatif à l'évaluation, précise que les évaluateurs devront satisfaire à certains critères de compétences, attestés notamment par :

- « *Une formation aux méthodes évaluatives s'appuyant sur celles existant en matière d'évaluation des politiques publiques et comportant une méthodologie d'analyse pluridimensionnelle, globale, utilisant différents supports* ».
- « *Des connaissances actualisées et spécifiques dans le domaine de l'action sociale, portant sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles validées, sur les orientations générales des politiques de l'action sociale et sur les dispositifs.* »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce cycle de formation vise à doter les stagiaires des compétences nécessaires pour conduire une évaluation externe dans le respect des règles déontologiques et éthiques exigées par la fonction, conformément :
au cadre légal des politiques publiques, aux textes réglementaires et aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles ;
à une approche globale de production de connaissances et d'aide à la décision au bénéfice de l'établissement ou service ;
en s'appuyant sur :
une démarche centrée sur les questions posées et les hypothèses formulées par l'établissement ou le service ;
une méthode permettant une planification et une mise en œuvre alliant souplesse et rigueur.

PUBLIC

- ✓ Directeurs généraux
- ✓ Directeurs d'établissement
- ✓ Cadres du secteur social et médico-social
- ✓ Médecins coordinateurs
- ✓ Administrateurs d'association du secteur social et médico-social

PRE-REQUIS

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme de niveau I
- ✓ Justifier de 3 années minimum à un poste de directeur, de cadre ou de médecin coordinateur au sein d'un établissement ou d'un service social ou médico-social
- ✓ Produire une note (une ou deux pages) précisant la façon dont vous envisagez la fonction d'évaluateur externe

DUREE DE LA FORMATION

10 jours + 2 jours de stage pratique à raison de 6 sessions de 2 jours.
Les journées sont de 7 heures, de 9H à 17H30.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ En référence avec l'expérience de chacun, la formation s'appuie sur une alternance d'apports théoriques, de travaux dirigés, de mises en situation à travers des travaux pratiques.
- ✓ Des exercices pratiques d'intersessions seront commentés et débattus en session.
- ✓ Un stage pratique de 2 jours, permettant une mise en œuvre des connaissances acquises, et suivi d'une session de partage et d'analyse de l'expérience de chacun.

LES INTERVENANTS

Patricia BROTT, consultante associée RH organisation

Avec la participation de :

Marie-José AUBURTIN, consultante ESTES, chargée d'évaluation externe, formée RH organisation

Responsable de la formation pour l'ESTES :

Blandine SOMOT, directrice adjointe

VALIDATION DE LA FORMATION

Un certificat d'évaluateur externe vous sera délivré par l'ESTES et le Cabinet RH Organisation à l'issue de la formation.

CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION

- ✓ Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.estes.fr, rubrique formations à l'encadrement (niveaux II et I) sous formation continue
- ✓ Date limite d'inscription : 13 février 2012 sous réserve des places disponibles

COUT DE LA FORMATION : 3 500 € TTC

LIEU DE LA FORMATION

ESTES

3 rue Sédillot - BP 44

67065 STRASBOURG CEDEX

☎ 03 88 21 20 06

Courriel : formation-continue@estes.fr

CALENDRIER ET CONTENU DE LA FORMATION

Module	DATES	TITRE DU MODULE
1	23 et 24 février 2012	L'évaluation dans le cadre des politiques publiques aujourd'hui
2	3 et 4 avril 2012	L'évaluation d'un projet d'établissement ou d'un projet de service
3	10 et 11 mai 2012	L'évaluation des « bonnes pratiques professionnelles » à travers l'examen de certaines thématiques
4	7 et 8 juin 2012	La démarche d'évaluation externe
5	2 jours de stage à définir	Stage pratique
6	4 et 5 septembre 2012	Synthèse du stage

Le programme de la formation est disponible sur notre site www.estes.fr

PLAN D'ACCES

▪ SI VOUS VENEZ PAR LE TRAIN :

- prendre le tram ligne A/D depuis la place de la Gare (station souterraine), direction ILLKIRCH ou ARISTIDE BRIAND
- descendre à la 4^e station : Porte de l'Hôpital
- prendre la 3^e rue à gauche

▪ SI VOUS VENEZ EN AVION :

Aéroport International de Strasbourg-Entzheim

- Une liaison TER Aéroport Entzheim - Gare de Strasbourg est mise en place, à raison de 4 trains par heure

▪ SI VOUS VENEZ PAR L'AUTOROUTE :

- prendre la direction Offenbourg / Place de l'Etoile
- prendre la sortie Place de l'Etoile / Centre Administratif
- contourner la place en direction du Centre-Ville, traverser le canal, passer la place De Lattre De Tassigny, prendre la 1^e rue à gauche

